

Sommaire

- 3 DECISIONS DU
CONSEIL COMMUNAL
Conseil Communal du 28 juin 2005
- 4 MEMBRES DU COLLÈGE –
PERMANENCES
- 6 COMMUNIQUÉS DU
COLLÈGE ÉCHEVINAL
Prochains Bulletins Communaux
Formation gratuite de Guidés Energie
– Appel à candidature
Vente publique au rabais des coupes
de bois sur pied
Période hivernale
Avaloirs / Rappel
Élagages / Rappel
- 7 POLICE LOCALE
Extrait du règlement de police
- 7 SPORTS
Yomi karaté club de Gerpinnes
- 7 CULTURE
Bibliothèque communale
- 8 NATURE ET ENVIRONNEMENT
Le Magnolia
- 8 FOLKLORE
Corps d'Office
- 8 SOCIAL
Le CPAS de Gerpinnes
Agrément du SISD (Service intégré
de soins à domicile).
Croix Rouge de Belgique (cours
de secourisme)
Collecte de vivres et de fonds de
l'Association Faim et Froid Gerpinnes
- 12 FESTIVITÉS - SPECTACLE
Chorale « La Gerpinnelle »
« L'Equipe » cercle dramatique
de Gerpinnes
« CARMINA BURANA »
« 2^{ème} FOIRE AUX CADEAUX ET
AU PETIT ARTISANAT »
Concours de Belote de la Marche
Sainte Rolende des Flaches
Fêtes d'Hymiee

Décision du Conseil communal

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 JUIN 2005

Après lecture des décisions, le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 24 mai 2005.

Société SINET - Gerpinnes – Approbation des statuts

Le Conseil communal, à l'unanimité désigne Madame MOREAUX en qualité de représentant permanent de la commune de GERPINNES au Conseil d'administration.

Vente de bois – coupe 2006

Le conseil communal, à l'unanimité approuve le cahier des charges pour la vente des coupes de bois communaux du Hainaut, les conditions particulières et le catalogue de la vente dressé par le cantonnement forestier de Thuin.

L'adjudication aura lieu le 6 octobre 2005 dans le cadre de la vente groupée organisée à Beaumont à l'initiative du Service de la Nature et des Forêts.

Cette adjudication aura lieu à l'intervention du Bourgmestre et Monsieur Eric BEAUCLAIRE, Echevin, est désigné pour représenter la Commune.

Contrat d'agglomération n° 52025/02 – Avenant n°1 et n°2

Le conseil communal, à l'unanimité approuve les avenants n° 01 et n°2 au contrat d'agglomération n° 52025/02 et n° 52074/01 à conclure avec la SPGE et l'Intercommunale IGRETEC dans le cadre de la réalisation des travaux d'égouttage.

Marchés de travaux et de fournitures – Principe – Mode de marchéSalle de Loverval – Acquisition d'une cuisine – Principe – Mode de marché

Le Conseil communal décide de passer des marchés ayant pour objets l'acquisition

- d'une cuisine pour la salle de Loverval (9.000 €)
- d'une remorque pour le service des travaux (1.000 €)
- la maintenance extraordinaire de différents véhicules du Service des travaux au fur et à mesure des besoins (10.000 €)
- l'acquisition de columbariums (2.500 €)
- d'un module préfabriqué pour l'école de Lausprelle (25.000 €)
- d'une oeuvre d'art réalisée par un artiste local (7.500 €)

Programme triennal des travaux pour les années 2004 – 2005 – 2006 – MODIFICATION

Le Conseil communal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

Le programme triennal des travaux 2004 – 2006 est modifié comme suit :

Intitulé des travaux	Montant des travaux
Année 2005 :	
1. Amélioration et égouttage de la rue J.J. Piret (phase 4) et rues de Joncret et du Pachy	543.022,24
2. Amélioration et égouttage des rues des Peucliers, Noisetiers et Sorbiers.	906.350,50
3. Amélioration de la rue Godiassau (phase 2) et Basse des Pauvres	377.302,20
4. Exutoire de Lormaleau	79.965,00
Année 2006 :	
1. Amélioration et égouttage de la rue Pré Barré (phase 2)	146.410,00
2. Amélioration et égouttage du Quartier Baudouin	488.235,00
3. Amélioration et égouttage des allées des Bouleaux, des Chênes, Centrale	1.222.826,00
4. Egouttage de la rue d'Hymiee	344.124,00
5. Amélioration de la rue de la Scavée	137.577,00
TOTAL	4.245.811,94

OV/Plan MERCURE du Ministre Wallon des Affaires Intérieures - Appel à projet – Approbation

Le Conseil communal, à l'unanimité, décide :

- de souscrire aux axes de politique du plan MERCURE
- d'approuver le projet visant l'entretien des rues du Bas-Sart et de la Tour Octavienne et la rénovation de l'éclairage dans le Parc des Morlères
- de prévoir les crédits budgétaires au service extraordinaire du budget de l'exercice 2005 pour la rue du Bas-Sart et de l'exercice 2006 pour la rue de la Tour Octavienne et la rénovation de l'éclairage du Parc des Morlères, afin d'achever d'exécuter ces travaux pour le 31 août 2006 au plus tard.

 Ce bulletin est réalisé par
Edition INROMA scrl
Rue St-Roch 59 – Fosses-la-Ville

Nous recherchons les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bulletin. Nous leur proposons auprès de ceux qui souhaitent être connus. Si vous souhaitez s'inscrire dans le prochain numéro, contactez-nous au **071/71.32.91** ou faxez au **071/71.15.76**

inroma@skynet.be

- d'arrêter les conditions du cahier spécial des charges du marché public de services.
- de choisir la procédure négociée sans publicité en tant que mode de passation de ce marché.
- de solliciter l'octroi de subsides auprès du Ministre des Affaires intérieures de la Région wallonne.
- de transmettre copies de la présente délibération au Ministre wallon des Affaires intérieures.

Plan ZEN – Aménagement de sécurité aux abords de l'école Notre-Dame de la Providence à Acoz- Avant-Projet – Approbation

Le Conseil communal, à l'unanimité approuve l'avant-projet de réalisation des travaux d'aménagement de sécurité aux abords de l'école Notre-Dame de la Providence, rue des Ecoles à Acoz, dressé par le bureau d'études COSYN et COSYN, auteur de projet. Le montant estimatif de 66.041,84 €, hors TVA et frais généraux.

Règlement de travail du personnel du CPAS – Approbation

Le Conseil communal, à l'unanimité approuve le règlement de travail du personnel du CPAS adopté par le Conseil de l'Aide Sociale en date du 16 juin 2005.

CPAS – Modifications budgétaire 1/2005

Le Conseil communal approuve ensuite à l'unanimité la modification budgétaire n° 1/2005 du CPAS arrêtée par le Conseil de l'Aide Sociale en séance du 16 juin 2005, aux montants suivants :

SERVICE ORDINAIRE	PREVISION		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial	2.522.842,45	2.522.842,45	0,00
Augmentation	178.572,29	184.019,76	- 5.447,47
Diminution		5.447,47	5.447,47
Résultat	2.701.414,74	2.701.414,74	

L'intervention communale augmente de 77.949,93 EUR. Elle passe dès lors de 598.102,99 EUR à 676.052,92 EUR.

SERVICE EXTRA-ORDINAIRE	PREVISION		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial	22.400,00	22.400,00	0,00
Augmentation	2.500,00	13.565,60	-11.065,60
Diminution		7.000,00	7.000,00
Résultat	24.900,00	28.965,60	-4.065,60

Budget 2005 - Modification budgétaire 1/2005

Le Conseil approuve par 12 voix pour et 6 voix contre, la modification budgétaire 1/2005 aux montants suivants :

Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial	10.593.605,05	10.529.945,10	63.659,95
Augmentation	971.713,99	620.048,81	351.665,18
Diminution		1.375,43	1.375,43
Résultat	11.565.319,04	11.148.618,48	416.700,56

Service extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial	4.884.501,59	3.257.102,90	1.627.398,69
Augmentation	788.793,53	384.645,60	404.147,93
Diminution	1.259.838,11	66.600,00	-1.193.238,11
Résultat	4.413.457,01	3.575.148,50	838.308,51

Le groupe CDH interpelle l'Echevin des sports et propose un aménagement plus conforme et plus complet de l'aire de jeux de Gougnyes à savoir :

- Le placement d'un tourniquet au bout du couloir ;
- L'installation de sanitaires ;
- L'installation de poubelles.

Au niveau de la sécurité, l'Echevin informe que la firme reste responsable tant que la réception provisoire n'a pas été réalisée et que les possibilités suivantes vont être étudiées :

- Installation de filets pour rehausser la hauteur des clôtures existantes du côté des goals ;
- Installation de poubelles ;
- Installation de chicanes au bout du couloir.

Les membres du Collège échevinal

Mr Roland MARCHAL, Bourgmestre, 3, rue du Moulin – 071/50.30.91 – rmarchal@gerpinnes.be
Police et Sécurité, Cimetières, environnement, finances, gestion ressources humaines, fabriques d'église et laïcité, folklore.
Permanence : sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h en téléphonant après 18h au 071/50.30.91.

Mme Anne-Marie MOREAUX – BERNARD, 1^{er} Echevin, 13, allée N-D de Grâce – 071/23.59.59 – amoreaux@gerpinnes.be
Affaires sociales, santé, personnes à mobilité réduite, tourisme, culture, fêtes et cérémonies, seniors, protocole.
Permanence : le vendredi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mr Serge OJNART, 2nd Echevin, 34a, rue de la Raguette – 071/50.26.92 – squinard@gerpinnes.be
Travaux, cellule égouttage, sécurité routière et mobilité, gestion du patrimoine.
Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Mr Eric BEAUCLAIRE, 3rd Echevin, 2a, rue d'Elizabeth – 0476/26.11.90 – erbeauclair@gerpinnes.be
Agriculture, urbanisme et aménagement du territoire, relations publiques, relations comités de quartier, informatique, affaires européennes, état civil.
Permanence : Sur rendez-vous à la maison communale, 0476/26.11.90.

Mme Béatrice TOUSSAINT – VERDIN, 4^{ème} Echevine 20, allée N-D de Grâce – 0476/69.08.45 – btoussaint@gerpinnes.be
Enseignement et éducation civique, petite enfance, jeunes sc.
Permanence : le samedi de 16h à 17h, à la maison communale.

M. Joseph MARCHETTI, 5^{ème} Echevin 1, rue du Bonbré – 071/50.38.80 – 0473/66.07.12 – jmarchetti@gerpinnes.be
Sport, développement rural, gestion des salles communales et maisons de village, commerce, emploi.
Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Pendant les vacances de juillet et Août

Les permanences des Echevins Monsieur QUINTANI et Monsieur MARCHETTI seront suspendues.

Reprise des permanences début septembre

Communiqué du Collège échevinal

PROCHAINS BULLETINS COMMUNAUX

PARUTIONS 2005	DATES LIMITES POUR LA REMISE DES TEXTES
05 décembre 2005	28 octobre 2005

AVIS

Formation gratuite de Guides Energie – Appel à candidature Action menée dans le cadre d'une politique d'économie d'énergie

La facture énergétique des ménages wallons s'élève en moyenne à 2.500 € par an. Des mesures souvent simples et qui ne diminuent en rien notre confort, permettent de réduire significativement cette facture (jusqu'à **30% d'économie** rien que pour le budget électricité !) tout en ayant un impact positif et concret sur notre environnement. En effet : en Région Wallonne, plus de 70% des émissions de gaz à effet de serre sont produits lors de notre consommation d'énergie (chauffage, appareils électroménagers, déplacements,...).

C'est pourquoi, dans le cadre de la politique d'économie d'énergie au sein de notre commune, plusieurs actions de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables seront menées dans les mois à venir. L'ensemble de ces actions sera mené par Nicolas De Beurme, stagiaire éco-conseiller de l'Institut Eco-Conseil de Namur, qui sera la personne référence pour toutes informations.

Une permanence téléphonique a été mise sur pied pour vous permettre d'ores et déjà de poser vos questions en matière d'énergie et de donner vos propositions d'actions, vos attentes,... L'idée étant que tout le monde puisse contribuer, à sa manière, à la politique énergétique de la commune.

Un dossier a été introduit auprès de l'asbl « Bon...jour Sourire » afin que notre commune bénéficie d'une formation gratuite de 15 Guides Energies. A l'heure où cette article est rédigé (8 septembre), le dossier vient d'être envoyé : il sera soumis à un jury la semaine prochaine.

La formation de Guides Energies a pour but d'initier les participants aux principes de l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE) afin qu'ils puissent à leur tour et suivant leurs disponibilités, diffuser ces principes autour d'eux.

Aucune connaissance technique n'est requise pour suivre cette formation. Elle comporte 7 cours théoriques et pratiques qui se dérouleront à Gerpinnes. Cette formation se terminera à Namur avec une séance de clôture et de remise d'un certificat qui réunira tous les Guides Energies wallons.

Si cette formation gratuite vous intéresse, si vous souhaitez devenir une personne relais en matière d'économie d'énergie et contribuer ainsi à faire de Gerpinnes une commune concrètement active en matière d'énergie et de préservation de notre environnement, contactez dès maintenant la permanence téléphonique.

Permanence téléphonique de l'Energie :

Du lundi au jeudi entre 9h30 et 16h30

Tél : 071/509063 - E-mail : ndebeurme@gerpinnes.be

Nicolas De Beurme – Service environnement

PÉRIODE HIVERNALE

Le service des travaux signale que quelques précautions doivent être prises pour éviter certains désagréments :

- Les compteurs à eau doivent être protégés du gel (par exemple: au moyen de produits isolants et/ou de câbles chauffants),
- Il est interdit, par temps de gel, de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique
- En cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que, devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé et rendu non glissant,
- Que les sacs de sel déposés le long des voiries communales sont destinés à aider les utilisateurs de la voirie en difficulté et doivent donc servir à la collectivité.
Or certains habitants s'accaparent ces sacs et les gardent dans leur garage pour leur usage personnel.
Nous tenons à rappeler que pareil attitude est un manque de civisme et nous considérons qu'il s'agit tout simplement d'un vol qui peut mériter des poursuites judiciaires.
- Nous possédons une voirie communale longue de quelque 250 km et que, si les conditions sont difficiles pour les automobilistes, elles le sont tout autant pour les véhicules chargés de répandre les produits d'épandage.
Nous demandons aux automobilistes de respecter les zones d'interdiction de stationner afin que nos services puissent avoir accès dans toutes les rues notamment à l'intérieur des villages.
Comme il n'est pas possible d'intervenir partout en même temps, les équipes de déneigement doivent prioritairement agir sur les axes principaux (véhicules de secours, trajets des transports en commun) dans une première phase et ensuite viennent les 2 et 3^{ème} phases.

AVALOIRS / RAPPEL

Il est strictement interdit de déverser des déchets dans les avaloirs et puisards. En effet, nous constatons régulièrement que certaines personnes vidant leur graisse ou huile à frites dans ces appareils de voirie. De même, suite à divers travaux privés, nous constatons que des avaloirs sont bouchés par du béton, mortier, sable et autres déchets de maçonnerie cela empêche le bon écoulement des eaux de ruissellement et risque de créer des éventuelles inondations dans certaines rues.

Police**RAPPELS !**

EXTRAIT DU REGLEMENT DE POLICE

AR du 01/12/75 Art 24.1 :

"Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement à tout endroit où il est susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de les gêner sans nécessité, notamment: sur les trottoirs et, dans les agglomérations, sur les accotements en saillie, sauf réglementation locale"

Sport**YOMI KARATE CLUB**

Gerpinnes
Reprise des cours **Lundi 5**
Septembre 2005

Lundi et Mercredi

Lundi : cours commun de 7 à 77 ans de 18h00 à 19h30
Mercredi : enfants (de 7 à 13 ans) : de 17h30 à 18h30
adultes : de 18h30 à 20h00



Les cours de Karaté du Yomi karaté club de Gerpinnes reprennent cette année dans la maison de village de Gerpinnes Flaches, rue Paganini.

ELAGAGES / RAPPEL

Les riverains doivent entretenir leurs plantations bordant les voiries et doivent procéder à leur bon entretien (élagage) afin de ne pas entraver la visibilité des utilisateurs de la voirie, la bonne lecture des panneaux de signalisation ainsi que le passage des piétons et véhicules de tous genre. En effet, en cas d'accident dû à un manque d'entretien, le propriétaire pourrait être tenu pour responsable.

DANS CE CAS D'INFRACTION ORDINAIRE / TARIF PERCEPTION IMMEDIATE DE 50 EUROS

AR du 22/12/2003 définis les infractions graves -trois degrés.
Infraction grave du 1er degré: tarif 150 euros

" avoir mis un véhicule à l'arrêt ou en stationnement, sur les trottoirs et, dans les agglomérations, sur les accotements en saillie, sauf réglementation locale, ainsi que sur les pistes cyclables, lorsque cet arrêt ou ce stationnement oblige /es usagers des trottoirs, des accotements en saillie ou des pistes cyclables à emprunter la chaussée "

Les cours sont donnés par un instructeur 4ème Dan pratiquant depuis plus de 20 ans.

La pratique du karaté vous apportera un développement physique complet et harmonieux, mais aussi une grande maîtrise grâce à la rigueur propre à cette discipline et à l'application des consignes imposées par l'instructeur.

Le tout avec une bonne dose de bonne humeur bien entendu.

Instructeur : Lowie O. compétiteur international pendant 10 ans et instructeur depuis 1990

infos: 0497/25.12.14.

Salle de village - Rue Paganetti
Gerpinnes Les Flashes

Culture

Depuis 1970

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GERPINNES-ENTITE

Cafés littéraires - Club Farniente - Ludothèque -

Musée des Sarrazins

Route de Philippeville, 76, 6280 Loverval – Bus E, 10 et 451

Tous les mercredis de 15 à 17 heures – 071/437655

bibliogerpinnes@skynet.be**NOUVEAUTES SEPTEMBRE 2005**

BALDWIN Singh.....La mémoire du corps, roman
ALLENDE Isabel.....Fille du destin, roman
ASSOULINE Pierre.....Lutetia, roman
BALTASSAT Jean-DanielLe valet de peinture, roman
BRAGANCE AnneUne enfance marocaine, roman

d'EPENOUX François.....Les papas du dimanche, roman
d'ESTIENNE d'ORVES NicolasLa sainte famille, humour
d'ESTIENNE d'ORVES NicolasBulletin blanc, humour
de CRECY FrançoisVenezianamente, essai
DUGAIN MarcLa malédiction d'Edgar, roman
GENDARME Jean-BaptisteChambre sous oxygène, roman
GOUJON PatrickCarnet d'absences, roman
GRAY MartinAu nom de tous les hommes, essai
HARPMAN Jacqueline.....En toute impunité, roman
HEBRARD FrédériqueLes châtaigniers du désert, roman
JARRY IsabelleJ'ai mon sans bruit, roman
JOB ArmelLes fausses innocences, roman
JOUGLA StéphanePortrait d'une absente, roman
KAPLAN Leslie.....Fever, roman
LE TOUZE GuillaumeAttraction, roman
LONN OsteinD'après Sofia, roman

MALROUX ClaireChambre avec vue sur l'éternité :
Emily Dickinson, biographie
 NASSAR RaduanChemin, nouvelles
 PAROT Geneviève,.....Trois sœurs : un long silence, roman
 PETIT SuzanFemme de papier : Françoise Mallet-Joris
et son œuvre, biographie
 PEYRAMURE MichelLa tour des anges, roman
 PLEynet MarcelinRimbaud et son temps, essai
 REMY Jacqueline.....Essaie encore, roman

VANDROMME Pol.....Léon Degrelle au service d'Hitler, chroniques
 VIOLET Lydie et DESPLECHIN MarieLa vie sauve, roman
 WERBER BernardNous les dieux, roman

Des bandes dessinées, les prix Farniente et Versele pour les jeunes, des romans...

Encore merci à Madame et à Monsieur Vandromme pour les dons.

Nature et environnement



le magnolia

AFFILIE A L'A.S.B.L. Fédération Horticole et de Petit Elevage de l'Entre Sambre et Meuse.
 N° agrégation AA.77.717

L'automne se termine et l'hiver est proche et avec lui le jardin va prendre du repos C'est le moment de préparer la prochaine saison et de prévoir les travaux d'amélioration à apporter au jardin potager ou d'agrément. C'est pourquoi le cercle horticole existe, pour vous aider dans vos réflexions, vos choix et vos décisions.

Pour vous en rendre compte assister à une de nos conférences et vous serez convaincu qu'il vous reste beaucoup à apprendre.

ENTREE GRATUITE - Invitation cordiale à tous. - Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de la Région Wallonne et la par la Direction Générale des Affaires Culturelle du Hainaut.

Les conférences débutent à l'heure précise.
 chaque conférence une tombola gratuite pour les membres du cercle

Section de Gerpinnies : à 19h30 - Maison de Village de Gerpinnies - Flaches , rue Paganetti
 Le 14/10/05 - M. MATHEYS - Quelques insectes utiles au jardin

Le 11/11/05 - M. MATHEYS - Les plantes vivaces
 Le 09/12/05 - M. AUGUSTINUS - Coffre, couche et châssis.

Section de Loverval : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur.
 Le 17/10/05 - M. MATHEYS - Quelques insectes utiles au jardin
 Le 14/11/05 - M. MATHEYS - Les plantes vivaces
 Le 12/12/05 - M. AUGUSTINUS - Coffre, couche et châssis.

Section de Villers-Poterie- Gougnies : à 19h30 - salle « Vital Milis » - Rue des Presles 61.
 Le 19/10/05 - M. HANOTIER - Utilité des mauvaises herbes
 Le 16/11/05 - M. AUGUSTINUS - Coffre, couche et châssis.
 Le 14/12/05 - M. MATHEYS - Les plantes vivaces.

Section de Acoz-Joncret : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" - Rue J.J.Piret.
 Le 24/10/05 - M. GODEAU - Quelques insectes utiles au jardin
 Le 21/11/05 - M. MATHEYS - Les plantes vivaces
 Le 19/12/05 - M. AUGUSTINUS - Coffre, couche et châssis.

Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole « Le Magnolia » et profiter de tous les avantages, il suffit de verser la cotisation annuelle de 4 Euros au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir.

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28

Folklore

CASSAGE DU VERRE DE LA MARCHÉ ST-GHISLAIN DES FLACHES ANNEE 2006

SERGEANT SAPEUR : DAMIEN DANAU (ADJUGE POUR 5EUR)
 ADJUDANT : VANDENBERGH ANDRY (ADJUGER POUR 5EUR)
 TAMBOUR MAJOR : VANDEVOORD GAETAN (ADJUGER POUR 5EUR)
 1er MAJOR : CAVOLLO ANTHONY (ADJUGER POUR 5EUR)
 2ème MAJOR : TAMENNE JONATHAN (ADJUGER POUR 5EUR)
 1er PORTE DRAPEAU : JEAN NOEL DOGOT (ADJUGER POUR 5EUR)
 2ème PORTE DRAPEAU : KEVIN LANDRAIN (ADJUGER POUR 5EUR)
 OFFICIER DES VOLTIGEUR : JORDAN DANAU (ADJUGER POUR 5EUR)
 CAPITAINE DES ZOUAVES : DOMINIQUE TESTA (ADJUGER POUR 5EUR)
 OFFICIER DES TROMBLONS : LUDOVIC DOGOT (ADJUGER POUR 5EUR)
 OFFICIER DE LA CAVALLERIE : TAMENNE CHRISTOPHE (ADJUGER POUR 5EUR)
 CANTINIÈRE DE LA CAVALERIE : GRACE GILMAIRE (ADJUGER POUR 10EUR)
 CANTINIÈRE DES SAPEURS : MEURISSE ISABELLE (ADJUGER POUR 10EUR)
 CANTINIÈRE DES VOLTIGEURS : DIANA JAUME (ADJUGER POUR 10EUR)
 CANTINIÈRE DES ZOUAVES : BARBARA THIRY (ADJUGER POUR 10EUR)
 CANTINIÈRE DES TROMBLONS : JULIE MATAGNE (ADJUGER POUR 10EUR)
 LE PRESIDENT DE LA MARCHÉ ST-GHISLAIN DES FLACHES :
 LUIGI TESTA - GSM:0479/612849
 LE SECRETAIRE : ANDRE VANDENBERGH - GSM:0475/799445

Social

CARNET ROSE

Noël Edouard	né le 23 juin 2005	de Gerpinnies
Noël Arnaud	né le 23 juin 2005	de Gerpinnies
Zimmermann Walter	né le 04 juillet 2005	de Gerpinnies
Desmet Dyllan	né le 06 juillet 2005	d'Acoz
Font Emilie	née le 15 juillet 2005	d'Acoz
Bruno Elisa	née le 19 juillet 2005	de Gerpinnies
Durieux Margaux	née le 25 juillet 2005	de Loverval
Borbouse Olivier	né le 31 juillet 2005	d'Acoz
Moreau Laura	née le 31 juillet 2005	de Gougnies
Noël Xuân	née le 05 août 2005	d'Acoz
Burniaux Clément	né le 11 août 2005	de Joncret
Patris Antoine	né le 12 août 2005	de Gougnies
De Nys Eliék	né le 16 août 2005	d'Acoz
Demoiny Evan	né le 24 août 2005	d'Acoz
Rollin Loïc	né le 24 août 2005	d'Acoz
Tenret Brenda	née le 25 août 2005	d'Acoz
Cioffi Luca	né le 29 août 2005	de Gerpinnies
Dewez Eloïse	née le 29 août 2005	de Gerpinnies
Cobbaert Yahhël	né le 01 septembre 2005	de Villers-Poterie
Clayés Lilou	née le 03 septembre 2005	de Gerpinnies
Baudeau Hugo	né le 07 septembre 2005	de Gerpinnies
De Vincentis Amedeo	né le 13 septembre 2005	de Loverval,

LE CPAS DE GERPINNES

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Si vous êtes confrontés à une situation particulière (problème de voisinage, loyer, séparation, divorce,...) et que vous ne savez pas comment aborder le problème, les consultations juridiques organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpennes vous aideront à y voir plus clair.

L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus.

Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherche.

Les prochaines consultations auront lieu les 4 octobre 2005, 8 novembre 2005, 6 décembre 2005 de 17 à 19 h 00.

Les consultations sont suspendues pendant les mois de juillet et août.

Les consultations sont assurées par un Avocat du Barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de l'entité de Gerpennes.

MÉDIATION DE DETTES



Budget équilibré

Dans le cadre d'une convention signée avec le CPAS d'Aiseau-Prezles, le CPAS de Gerpennes a mis en place un service de médiation de dettes, et ce, depuis le 2 février 2005.



Crédits

Si vous êtes confrontés à des problèmes financiers (difficultés de paiement, endettement, ...), n'hésitez pas à nous contacter.

Ce service vous est accessible tous les 1er et 3ème mercredis de chaque mois. Les prochaines consultations auront lieu les 5 et 19 octobre 2005, 9 et 16 novembre 2005, 7 et 21 décembre 2005.

Pour mieux répondre à vos attentes, nous vous invitons à prendre contact au préalable avec le CPAS de Gerpennes au 071/50.29.11

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU C.P.A.S. DE GERPINNES

Le Samedi 22 octobre de 10H à 18H, organisée à l'initiative du Ministre de l'Intégration Sociale.

Vous découvrirez ainsi ce service public, les services mis à la disposition de la population, le personnel qui y travaille.

GOUTER ANNUEL DES 3 X 20

Exceptionnellement cette année, s'inscrivant dans le cadre des journées portes ouvertes organisée par le Ministre de l'Intégration Sociale, le goûter, organisé conjointement par l'Administration communale et le CPAS, se déroulera le samedi 22 octobre à la Salle Pouleur, rue des Ecoles à Acroz, à partir de 16H.

L'entrée au spectacle est gratuite.

Tarte, café, pousse-café seront offerts gracieusement.

Les personnes désireuses de bénéficier d'un transport sont invitées à se manifester au CPAS pour le mardi 18 octobre 2005 à 16H au plus tard au numéro d'appel: 071 / 50.29.11

RAPPEL DES PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES

- o Madame RAPS : Le lundi après-midi.
- o Madame DUPONT : Le mercredi matin.
- o Madame TAVERNE : Le mercredi matin et le jeudi matin.
- o Mademoiselle LEGROS : Le mardi après-midi et le vendredi matin.
- o Mademoiselle MACORIG : Le lundi après-midi et le jeudi matin.
- o Madame LABILLOY : Le mardi après-midi et le vendredi matin.

En dehors de ces permanences et en cas d'urgence, veuillez contacter le CPAS par téléphone au 071/50.29.11 afin de solliciter un rendez-vous.

C.P.A.S.

Monsieur Alain STRUELENS, Président du CPAS.

Permanence: tous les mercredis de 15 à 17 heures au CPAS ou à l'Hôtel

de Ville les deuxièmes et quatrièmes samedis de 10 à 12 heures.

MAISONS SOCIALES

Si vous rencontrez des problèmes avec votre habitation, si vous êtes candidat pour un logement social, les permanences de Monsieur QUAIRIAUX se font les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois.

TÉLÉ-VIGILANCE

Vous êtes seul(e), handicapé(e), convalescent(e). Vous pouvez faire appel à la Télévigilance 24H/24 au départ de chez vous.

Comment ?

Soit en vous adressant :

1. au C.P.A.S. (qui a signé une convention avec deux services).
2. directement à cesdits services.

COORDINATION DES SOINS ET SERVICES À DOMICILE

Coordination des soins et services à domicile de la Ville de Charleroi, 13 boulevard Joseph II à 6000 CHARLEROI. Tél. : 071/33.11.55 - responsable Monsieur DECUYPER.

Tarif: dossier installation 29,75 € - location mensuelle 27,27 €.

PERMANENCE SOINS À DOMICILE

Permanence soins à domicile (asbl), 1 avenue Thérasse à 5530 YVOIR. Tél. : 081/41.29.29.

Tarif: mise en service et maintenance: 1 x 49,50 € - location mensuelle 21 €, si V.I.P.O 16 €.

Si vous décidez de faire appel à ce service, contactez votre mutuelle, (une intervention dans les frais est parfois possible).

DEVENEZ ACCUEILLANTE CONVENTIONNÉE

Le C.P.A.S. recherche des candidates accueillantes.

Vous habitez l'entité ;

Vous souhaitez une activité à domicile ;

Vous aimez vous occuper des enfants ?

Alors devenez accueillante !

En quoi consiste l'emploi ?

Vous accueillez des enfants de 0 à 3 ans à votre domicile pendant les heures de travail de leurs parents.

Quel est votre statut ?

Vous bénéficierez de revenus émanant directement de l'accueil des enfants, soit 15,47 euros par enfant et jour de garde qui sont imputés fiscalement.

Vous cotisez pour votre pension, votre mutuelle et une allocation de chômage couvre les absences des enfants.

Vous êtes agréée par l'O.N.E.

Pour ce faire, un dossier médical vous sera demandé et éventuellement quelques adaptations seront à effectuer dans votre maison pour garantir la sécurité des enfants.

Une réserve de candidatures sera mise en place. ...INTERESSEE ?

Contact: Madame Nelly MOULU, responsable du service - 071/27.67.47 (numéro direct) ou 071/50.29.11 - Permanence le lundi de 9 à 10 heures et le jeudi de 9 à 12 heures.

Mieux encore, votre visite au C.P.A.S. de Gerpennes, rue des Ecoles 31 à 6280 ACOZ.

NOUVEAU SERVICE À LA POPULATION

Les habitants de Gerpennes disposant d'un compte à budget peuvent à partir du 1er août 2005 recharger leur carte à puce au CPAS de Gerpennes, uniquement avec leur carte bancaire et selon l'horaire suivant :

- Chaque 1^{er} mardi du mois de 13H00 à 19H00.
- Chaque 3^{ème} mardi du mois de 12H00 à 18H00.

Les points de rechargement Electrabrel restent accessibles aux heures d'ouverture habituelles.

AGRÈMENT DU SISD (SERVICE INTÉGRÉ DE SOINS À DOMICILE)

Le SISD est un établissement de soins, tout comme les hôpitaux, les maisons de repos et de soins, les centres de soins de jour pour personnes âgées ou les maisons de soins psychiatriques, et doit faire l'objet d'un agrément spécial.

Le SISD est dès lors habilité à renforcer l'ensemble des soins aux patients, notamment par l'organisation pratique et l'encadrement des prestations fournies dans le cadre des soins à domicile dispensés par des praticiens professionnels appartenant à différentes disciplines.

Le siège de cette association est fixé Place du Manège, à 6000 Charleroi.



**Croix-Rouge
de BELGIQUE**

Communauté francophone

Section locale de GERPINNES

COURS BEPS (BREVET EUROPÉEN DE PREMIERS SOINS)

Apprenez les gestes qui sauvent. La section locale de la Croix rouge de Gerpennes organisera deux sessions de cours pour obtenir le BEPS. A la SALLE POULEUR, rue des Ecoles à Acoz (près du CPAS) DE 18H30 à 21H30.

1^{ère} session

Le mardi 11 octobre 2005
Le vendredi 14 octobre 2005
Le mardi 18 octobre 2005
Le vendredi 21 octobre 2005

2^{ème} session

Le mardi 08 novembre 2005
Le mardi 15 novembre 2005
Le vendredi 18 novembre 2005
Le mardi 22 novembre 2005

Prix de la session 20 euros à payer lors de la première leçon ou à verser préalablement sur le compte 360 - 0302183 - 34 de la Croix-Rouge de Gerpennes

Pour tout renseignement : Christine PUYLAERT, déléguée aux formations au 071/504545, André Evrard, animateur au ou Michèle Sibille, secrétaire au 071/50.34.33

COURS DE SECOURISME

Pour les personnes détentrices du BEPS, un cours de secourisme sera organisé à Gerpennes. La durée de ce cours est de 28h et aura lieu dans le courant du mois de novembre.

SOIRÉE DE LA SAINT SYLVESTRE

Le repas réveillon de la Saint Sylvestre 2004 fut apprécié de plus de 80 personnes qui ont passé le cap de l'an neuf dans une ambiance festive et amicale.

Dès lors dans le cadre de ses activités sociales, la section locale de la Croix-Rouge de Gerpennes réorganisera le 31 décembre, un véritable souper dansant et sa soirée « variétés ».

Ce souper proposé aux personnes isolées et/ou défavorisées pour un prix vraiment démocratique de 15 euros (boissons non alcoolisées comprises) dans le cadre bien connu de la salle paroissiale Saint Michel de Gerpennes. Un transport gratuit sur l'entité de Gerpennes sera éventuellement assuré pour les personnes qui le souhaitent.

Si vous pensez nous rejoindre pour cette soirée du 31 décembre 2005, renvoyez-nous la partie ci-dessous, avant le 01 décembre 2005 afin de pouvoir fixer le plus justement possible les achats à Edmond Van Der Meiren, Président, rue d'Hanzinne, 25 à 6280 Hymieé

Nom :
Prénom :
Adresse de contact :
.....
.....
.....
Opèrera pour Repas
Dispose - ne dispose pas d'un moyen de transport

Cette pré-inscription ne vous oblige pas. Nous reprendrons contact avec vous pour confirmer votre réservation.

SERVICE DE PROXIMITÉ DE LA CROIX-ROUGE

Chaque année, un nombre grandissant de personnes se retrouvent sans emploi, sans logement, éprouvant les plus grandes difficultés pour se nourrir, se vêtir, se soigner.

Pour contrer l'avancée de l'exclusion, la Croix-Rouge s'est fixé comme priorité la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'isolement. C'est dans cet esprit que notre déléguée à l'action sociale, Madame Dominique WILLEM (071/205.798 ou 0477/699152) et Monsieur Edmond Van Der Meiren, président 071/504545 se tiennent à votre disposition et tenteront de répondre à vos questions et demandes.

DON DE SANG

Prochains dons de sang : le lundi 10 octobre 2005 à Gerpennes centre et le mardi 13 décembre à l'IMTR à Loverval.

COLLECTE DE VIVRES ET DE FONDS DE L'ASSOCIATION FAIM ET FROID GERPINNES

Comme prévu, l'Association Faim et Froid Gerpennes effectuera sa première collecte hivernale, les 18, 19 et 20 novembre prochains. Nous collectons des denrées alimentaires non périssables ainsi que des fonds qui nous permettent d'aider à l'achat de combustibles (mazout, charbon).

Le porte-à-porte sera assuré dans la mesure des disponibilités en collecteurs. Si votre quartier n'a pu être entièrement couvert, ou si vous étiez absent, vous pouvez toujours collaborer par un versement sur le compte 630-0118000-10 d'Arc-en-Ciel - 1170 Bruxelles avec la mention "Projet 07 FFGerpennes" (ou pour le phone-banking, la mention : "076280"). Votre don reviendra à l'Association. Une attestation fiscale est établie à partir de 30 euros par année civile.

Pour tout renseignement ou si vous voulez être des nôtres, vous pouvez nous joindre aux N° 071/50.42.04 (Président Mr M.Scieur) ou 071/50.22.74 (Secrétaire Mr J.Houillet) ou encore à l'adresse E-mail scirav@skynet.be

Au nom des plus démunis des environs immédiats, merci d'avance pour votre accueil et votre générosité.

Michel Scieur

Festivités - Spectacle

CHORALE LA GERPINNELLE

Président : Jean-Claude LECOQ - Rue Albert Bodson, 47
6280 Gerpennes
Secrétaire : Aude Lecoq - Rue des Roches, 72 - 5651 Somzée

La Gerpinnelle répète tous les samedis de 13h00 à 14h00 à la Salle Paroissiale de Gerpennes (face à l'église). Elle anime une fois par mois la messe dominicale de 10h30 à l'église Saint-Michel ainsi que des mariages à la demande. La Gerpinnelle se produit en concert et participe tous les ans avec la chorale Saint-Michel aux Mystères de Noël dans l'entité et organise des concerts de printemps à Gerpennes centre.

La chorale « La Gerpinnelle » sous la direction de Madame Maria Tinelli vous annonce ses prochaines activités :

- Le dimanche 16 octobre 2005 à 17h00, La Gerpinnelle est invitée à participer à un concert organisé par la chorale La Barcarolle au centre culturel de Farciennes.
- La Gerpinnelle participera aux Mystères de Noël organisés par la chorale Saint-Michel, sous la direction de Monsieur Robert Augurelle. Participeront également des choristes des Flaches. Ces concerts de Noël auront lieu : le samedi 17 décembre 2005 à 20h00 à l'église Saint-Michel de Gerpennes Centre et le dimanche 18 décembre 2003 à 16h00 à l'église Saint-Ghislain de Gerpennes Flaches.
- Le vendredi 23 décembre 2005 à 20h00, La Gerpinnelle a le plaisir de participer à un concert de Noël à l'église Saint-Hubert de Loverval avec la présence d'une autre chorale.
- Le samedi 13 mai 2006, La Gerpinnelle a le grand plaisir de vous annoncer son quatrième concert de printemps qui fêtera LES 20 ANS de La Gerpinnelle

La Gerpinnelle vous attend nombreux pour ses différentes prestations.

Vous aimez chanter, alors rejoignez vite La Gerpinnelle !



LEQUIPE
CERCLE DRAMATIQUE -
GERPINNES

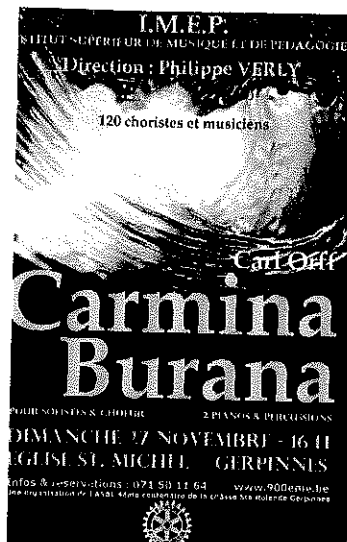
GERPINNES

Salle Communale - Place des Combattants
Le Cercle "L'Equipe" présente "ENE BELLE PITITE GAYOLE"
Comédie très gaie en 3 actes de Michel ROBERT
Vendredi 18, samedi 19, dimanche 20, samedi 26 et dimanche 27
novembre 2005
En semaine à 19h30, les dimanches à 16h30
Réservations au 071/53.35.50 ou au Café de l'Hôtel de Ville,
Place des Combattants à Gerpennes, à partir du 18/10

CARMINA BURANA À GERPINNES

L'Asbl du 4^{ème} centenaire de la châsse Sainte Rolende Gerpennes a le plaisir de vous inviter à un grand concert donné par les étudiants et les professeurs de l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie) de Namur.

Dimanche 27 novembre 2005 à 16 heures
Église Saint-Michel de Gerpennes



Célébrissime « cantate scénique » de Carl Orff, CARMINA BURANA est un vibrant hommage à la joie de vivre, basée sur des chants populaires médiévaux.

Barbares, violentes, païennes, les CARMINA BURANA ont séduit tous les publics bien au-delà de la musique classique. Plus fort que le rock!

Recueil de chants du moyen âge, CARMINA BURANA est un tube de la culture musicale classique de par l'interprétation que Carl Orff en a tiré pour certaines de ces chansons.

Tellement 'tube' que cette œuvre cesse pratiquement d'appartenir à la musique classique, tombe dans un patrimoine indistinct entre la musique savante et la variété. On en oublie surtout le manuscrit original, occulté par la théâtralisation sonore de Carl Orff et son romantisme pangermanique. CARMINA BURANA est en fait une importante collection de chants de diverses origines, chants d'amour, chants spirituels, chants religieux ou chants de ripailles, composés par des clercs, donc les gens instruits de l'époque, mais des clercs vagabonds, en rupture de ban, côtoyant la débauche, et jetant sur leur monde des regards critiques, satiriques, torturés...

Cette œuvre sera interprétée dans sa version pour deux pianos, percussions et grand chœur mixte.

120 choristes et musiciens
Sous la direction de Philippe VERLY

Els CROMMEN - Soprano • Carl SANSONE - Contre-ténor
Josef BAERT - Baryton-basse • Marie-Christine SAINT-MARD - Piano
Tatiana EVDOKIMOVA - Piano

Le grand chœur mixte et les percussions de l'IMEP

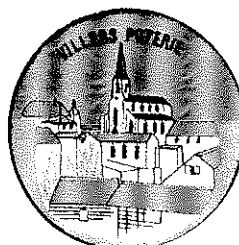
En première partie de ce concert, nous entendrons plusieurs œuvres interprétées par des étudiants ou anciens étudiants de l'IMEP.

LE QUINTETTE DE CUIVRES DE L'IMEP
Dans un répertoire d'œuvres du XX^{ème} siècle

Astrid DENIS pianiste
« Ad Vitam » de Ph. VERLY

Bérenger GOFFETTE organiste
« Balletto del Granduca » de J.P SWEELINCK
« Wer nur den Lieben Gott lässt walten » de J.S BACH
« Improvisations Rolendiennes » de B. GOFFETTE

Renseignements et réservations au Centre Culturel de Gerpennes pendant les heures de bureau : 071 50 11 64 0475 48 61 26 le week-end et en soirée : 071 50 27 48 0477 41 51 99



Comité des Fêtes, Sports et Loisirs de Villers-Poterie
Secrétariat : Lorge Jean-Pol
rue tour Octavienne, 36
6280 GERPINNES
Tel : 071/50.34.51 - Gsm : 0497/46.13.94
E-mail : lorge.jeanpol@skynet.be

Le comité des Fêtes, Sports et Loisirs de Villers-Poterie organise le week-end des 19 et 20 novembre 2005
 « **2ème FOIRE AUX CADEAUX ET AU PETIT ARTISANAT** »
 Où : salle Vital Millis (rue de Presles) à 6280 Villers-Poterie
 Ouvertures : le samedi 19 de 17h00' à 24h00' - le dimanche 20 de 11h00' à 20h00'...

Vous pourrez y rencontrer des artisans ou exposants (bricolages, bijouteries, liqueurs et produits de bouche, peintures, articles de fêtes (patronales ou de fin d'année) et beaucoup d'autres...
 Animation musicale, bar et coin restauration.

Prix : 10 € le mètre pour le wp, renseignements au 071/50.34.51

Attention ! Nombre d'emplacements limités !

Bienvenue à toutes et à tous !

CONCOURS DE BELOTE DE LA MARCHÉ SAINTE ROLEN-DE DES FLACHES

Samedi 12 novembre 2005 à 19h00 à la Maison de Village des Flaches, rue Paganetti - Premier prix : 250,-€

PROGRAMME DES FÊTES D'HYMIÉE

Vendredi 30 septembre 05 :

A 18h00 Ouverture des loges foraines
 Concours de belotte organisé par la Compagnie des marcheurs d'Hymiée à la maison de village. Inscription dès 19h00.

Samedi 1er octobre :

A 14h00 Ouverture des loges foraines
 Concours de pétanque en doublet tes formées organisé par le Comité de la pétanque d'Hymiée. Inscriptions 13h30 = Lancer à 14h00.
 A partir de 15h00 : Distribution de cartes et jetons aux enfants du village par le comité des fêtes

A 20h00 Soirée organisée par le peloton des fusils d'Hymiée à la maison de village
 Ambiance année 80- PAF: 3 euros

Dimanche 2 octobre :

A 11h00 Ouverture des loges foraines
 A 14h00 Rencontre amicale et festive « inter génération » offerte par le comité des fêtes
 Animations gratuite pour les enfants (Clown, magicien, grimage, ...)
 Pour les 3 x 20 (et plus) petite collation offerte sur des airs d'accordéon

SUBSIDES COMMUNAUX POUR CLUBS, CERCLES OU GROUPEMENTS

AVIS AUX CLUBS, CERCLES ET GROUPEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ENTITE

DEMANDE DE SUBSIDE POUR 2006

Les clubs, cercles ou groupements dont les dirigeants souhaitent solliciter l'octroi d'un subside communal pour 2006 doivent répondre aux conditions suivantes :

- 1°) le siège doit être situé dans l'entité ;
- 2°) le comité ou les membres participants doivent comprendre 50% au moins de citoyens et/ou de citoyennes domiciliés dans l'entité ;
- 3°) avoir organisé des animations pendant deux années consécutives minimum dans les 4 dernières années ;

Toute demande de subside est subordonnée au renvoi de ce questionnaire dûment complété à l'Administration Communale, à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins : avenue Reine Astrid, 11 – 6280 GERPINNES, pour le 25 octobre 2005 au plus tard.

!!! Les demandes tardives ne seront en aucun cas prises en considération !!!

QUESTIONNAIRE D'IDENTIFICATION

Nature et dénomination exacte du groupement :

Date de création :

Genre d'activité :

Adresse du siège où se déroulent les activités (+ téléphone / e-mail éventuellement) :

Composition complète du comité (pour chaque membre du comité, préciser dans l'ordre : fonction, nom, prénom et adresse + n° de téléphone des président et secrétaire) :

Numéro et intitulé du compte bancaire (obligatoire pour le paiement de subsides) :

Nombre de participants au 25 octobre 2005 : dont de l'entité.

A annexer : le compte de l'année 2004 et le budget 2006. Faire apparaître spécifiquement les subsides communaux, les locations et coûts des salles communales (exclure les consommations énergétiques et les nettoyages) ainsi que la location de matériel communal.

Calendrier des activités de l'année 2006 :

RAPPEL : aucun subside ne sera octroyé si ce formulaire n'est pas renvoyé dans les délais y compris compte et budget demandés ci-dessus.

L'Administration Communale reste seul juge de l'attribution ou non des subsides